

CTL DISI Ouest du 23 Février 2012

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Directeur,

« STOP, ça suffit : Toujours plus avec moins, cela n'est plus tenable ! ! ! ! »

Se servant de la crise, le gouvernement n'hésite plus à présenter les fonctionnaires comme les principaux fautifs de l'explosion de la dette publique. Gel des rémunérations, suppressions d'emplois, jour de carence, attaques contre le statut, restructuration drastique des services publics au travers de la RGPP, le gouvernement cherche par tous les moyens à mettre à genoux les fonctionnaires, à livrer au marché les activités publiques jugées rentables et à liquider tout le reste.

Encore une fois, les agents de la DGFIP ne sont pas épargnés, on cherche à leur faire payer la crise dont ils ne sont pas responsables !

Et les mesures régressives tombent !

A la DGFIP, cela signifie encore 2441 emplois de moins ! De 2008 à 2012 ce sont donc 13000 emplois supprimés ! Le taux de non remplacement des départs à la retraite est évalué à 65,9% pour 2012, bien au-delà une fois de plus de l'objectif gouvernemental du non remplacement d'un départ sur deux à la retraite.

A la DISI Ouest, ce sera 9 emplois en moins au 1er septembre 2012.

Notre administration, et elle s'en félicite, reste le meilleur élève de la classe ! Surfant sur le contexte de crise, le ton de la DGFIP est devenu décomplexé et provocateur. Décomplexé parce qu'il ne s'agit même plus de justifier ces nouvelles suppressions par de prétendus gains de productivité que d'ailleurs la direction générale ne chiffre qu'à hauteur de 25% de l'ensemble des suppressions d'emplois !

Depuis plusieurs années, les cadres C payent un lourd tribut au dogme totalitaire des suppressions d'emploi.

A contrario, depuis la fusion, plusieurs postes de A+ et A+++ ont été créés !

Et pour compléter le tableau, l'Administration explique que pour des raisons budgétaires l'accès au 8e échelon de fin de carrière de la catégorie C sera contingenté !

C'est donc clair, la DGFIP se doit d'être exemplaire en utilisant les restructurations, les modes d'organisation du travail comme des instruments de rationalisation des emplois. La création des DiSI constitue un des moyens supplémentaires utilisé par l'administration pour casser l'emploi.

Provocateur, par la voix de son Directeur adjoint Philippe Rambal qui considère que la règle gouvernementale du non remplacement d'un départ sur deux est protectrice pour nos services !

Contribution proportionnelle, gains de productivité (fléchés et diffus), correctifs (métiers, environnementaux), ajustement de soutenabilité, tels sont les éléments du nouveau jargon accompagnant la mise en place du nouvel outil de calcul des emplois MAGERFIP (substitut de l'outil d'efficience et de l'Outil de Répartition des Emplois ou plutôt de suppression des emplois).

MAGERFIP, TAGERFIP, ou plutôt TAZERFIP, c'est la nouvelle arme de destruction massive d'emplois, à l'usage des armées mexicaines de la DGFIP.

Le nom change mais le procédé reste le même : faire croire que l'on utilise une méthode pseudo scientifique pour au final faire coller les résultats aux suppressions d'emplois annoncées initialement.

Du chronométrage à la sauce « fast-food » des prétendues économies de travail réalisées grâce à Télé IR (évaluée à 6 minutes) en passant par les réformes législatives (relèvement du seuil d'imposition pour l'ISF), par l'accentuation de la dématérialisation comme solution à tout, ou encore la capacité d'absorption des suppressions par les Directions, tout est passé en revue pour établir les arbitrages dans l'attribution des emplois.

En définitive, il ne s'agit plus de considérer les moyens nécessaires à dégager pour l'accomplissement de ces missions mais de combattre les incendies avec des allumettes.

Les situations de sous-effectifs augmentent, la colère aussi ! Aucun service n'en est exempt. Au manque d'emploi se conjuguent le diktat des indicateurs, l'augmentation corrélative des charges de travail et les réorganisations fonctionnelles des services opérées pour continuer à assumer le quotidien.

Contrairement à ce que tente d'imposer la Direction Générale, les solutions ne se trouvent pas sur des ajustements en terme d'organisation du travail ou de plans de restructuration, menés sous forme de concentration, de constitution de pôle, de regroupement et de fermetures des services.

En effet, cette fonte des effectifs conjuguée à la multiplication des vacances d'emplois dans les structures donnent la prime aux bricolages en tout genre pour atténuer le poids des chaises vides .

Pour beaucoup d'agents, l'intensification et l'augmentation des charges de travail générées par les suppressions d'emplois sont devenues si oppressantes qu'ils sont prêts à accepter l'abandon des missions ou la fermeture des postes pour alléger le poids qui pèse sur leurs épaules.

La CGT de la DiSI Ouest a décidé de siéger aujourd'hui au CTL pour condamner la politique de suppressions d'emplois, exiger l'arrêt des suppressions d'emplois, exiger la création d'un volume d'emplois nécessaires à l'exercice des missions avec des conditions de travail optimales pour les agents.

Le monde du travail doit imposer une autre répartition des richesses permettant de gagner la bataille de l'emploi, des salaires, des retraites et des conditions de travail. C'était le sens de la journée d'action unitaire du 2 février à la DGFIP.

Nous voulons aujourd'hui des réponses concrètes de votre part sur la justification de ces suppressions d'emplois massives à la DGFIP.

M. Rambal lors du groupe travail du 29 novembre avec les organisations syndicales nationales a émis le vœu que le dialogue social local et national soit constructif. Pour qu'il soit constructif, il faudrait d'abord qu'il existe. Nous ne pouvons nous satisfaire de participer à des CTL chambres d'enregistrements de vos décisions. Depuis les dernières élections, le rôle des CTL a évolué : suppression du paritarisme, vote uniquement des représentants du personnel, obligation de reconvoquer le CTL en cas de vote unanime contre. Nous demandons maintenant la convocation rapide d'un CTL portant sur le règlement intérieur de l'instance.

Nous souhaitons un dialogue social institutionnel de haut niveau et regrettons à ce sujet que le comité technique ait été convoqué si tard, et que le CT »règles de vie, missions » ne soit toujours pas planifié.

Nous profitons de ce CT pour évoquer les questions urgentes que nous ont posées nos collègues.

Par ailleurs, nous ne pouvons tolérer les propos publics que vous avez tenus le 7 février à l'ESI de Rennes, traitant en quelque sorte notre compte rendu de la réunion informelle du 15 décembre, de ramassis de mensonges.

Les représentants élus des agents, particulièrement quand il s'agit de la première organisation de la DISI méritent un minimum de respect.

Nous n'avons jamais fait des comptes rendus pour cirer les pompes des Directions et ce n'est pas aujourd'hui que nous commencerons.

Nous continuerons à relater les débats, même si nous sommes les seuls à le faire à ce jour, à faire part de nos propositions et revendications sans accepter ni tolérer des tentatives de nous faire taire.

En conclusion, nos vœux pour l'année 2012 sont clairs :

- Arrêt des suppressions d'emplois,
- Garantie du maintien des structures et des emplois de chaque ESI.
- Etat des lieux des conditions d'exercice des missions et des charges de travail pour les agents ;
- Détermination et création d'un volume d'emplois nécessaires ;
- Réouverture du dossier des doctrines d'emplois ;
- Rattrapage des pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis dix ans.